



So Montagne News - 14 janvier 2020



Bonne année 2020

Dans les communes supports de stations de montagne, les Maires et leurs équipes municipales jouent un rôle fondamental. Responsables du pilotage de la destination, ils ont la complexe mission de promouvoir **une vision stratégique et collective du développement local** afin de satisfaire à la fois les attentes des populations et celles des vacanciers, tout en préservant un environnement remarquable.

A l'occasion de cette année 2020 d'élections municipales, je voudrais ainsi remercier **les femmes et les hommes qui s'investissent au service de nos collectivités et rappeler que les élus peuvent compter sur l'ANMSM pour défendre les stations depuis près de 75 ans, à leurs côtés.**

Meilleurs voeux !

Charles-Ange GINESY
Président de l'ANMSM

OBSERVATOIRE NATIONAL DES STATIONS DE MONTAGNE

Les stations de montagne plébiscitées
par les vacanciers pour
les fêtes de Noël et du Jour de l'An

+1,7 POINT

Du taux d'occupation pour les vacances de Noël et Jour de l'An
(par rapport à l'année dernière à la même date)



Observatoire : Taux de fréquentation en hausse

Selon l'**Observatoire national des stations de montagne (OSM) ANMSM - Atout France**, de nombreux vacanciers ont choisi la montagne pour profiter des joies de la neige dans les stations à l'occasion des vacances de Noël et du Jour de l'An (taux d'occupation de 85,6% en moyenne). Ils étaient particulièrement nombreux à célébrer le passage en 2020 en stations avec **un taux d'occupation qui a grimpé à 92,5% pour la semaine du Nouvel An, en augmentation de 6,2 points.**

A noter: La prochaine publication de l'OSM aura lieu le 21 janvier à l'occasion de l'inauguration du salon Grand Ski et comprendra une enquête réalisée auprès des bureaux internationaux d'Atout France.

Alerte presse du 3 janvier



Réunion du Conseil National de la Montagne dans les Vosges

Vendredi 10 janvier, le Conseil National de la Montagne (CNM) était réuni à Saint-Dié-Des-Vosges sous la présidence de Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et de Joël GIRAUD, Député des Hautes-Alpes, Président de la commission permanente.

A cette occasion, **la prolongation de l'expérimentation France Tourisme Ingénierie pour la rénovation de l'immobilier de loisir, sollicitée par l'ANMSM a été confirmée** par le Gouvernement.

Le CNM est par ailleurs revenu sur les travaux de la commission permanente auquel l'ANMSM a participé tout au long de l'année 2019 sur les saisonniers, l'activité partielle, le décret équipements spéciaux... Une résolution, en cours de finalisation, sera diffusée prochainement.



Remise des Trophées Cimes Durables le 20 janvier

Le lundi 20 janvier, Jean-Pierre ROUGEAUX, Secrétaire général de l'ANMSM dévoilera les lauréats 2020 des Trophées Cimes Durables en clôture des Rencontres de Grand Ski.

Cette troisième édition des Trophées Cimes Durables (après 2016 et 2018) sera l'occasion de valoriser une nouvelle fois les réalisations des stations dans le domaine du développement durable. **Engagée dès 2007 dans une démarche environnementale nationale au service des stations de montagne**, l'ANMSM souhaite aujourd'hui renforcer la mise en réseau pour faciliter les actions locales.

[Programme détaillé des Rencontres](#)



Tarif réduit enteriné pour le gazole nécessaire à la gestion de la neige

La promulgation de la loi de finances 2020 le 28 décembre 2019 clôt les débats sur le gazole non routier. Comme souhaité par les élus et les professionnels de la montagne, l'article 60 prévoit ainsi **un tarif réduit de taxe intérieure de consommation applicable au gazole utilisé pour les activités de déneigement des routes et de damage des pistes: 18,84€ par hectolitre.**

Pour bénéficier de ce tarif réduit, la personne qui utilise le gazole devra solliciter un remboursement d'une fraction de la taxe intérieure de consommation.

[Loi de finances pour 2020](#)



Activité partielle : prolongation du dispositif pour les régies

A l'automne dernier, l'ANMSM, l'ANEM et DSF avaient saisi le Gouvernement pour **demande la pérennisation du dispositif d'activité partielle pour les régies des remontées mécaniques dotées de la seule autonomie financière** (voir news du 10 décembre).

Une première avancée a été obtenue avec la confirmation de **la prolongation du dispositif pour la saison 2019-2020**. Par ailleurs, une rencontre au cabinet de la Ministre du Travail devrait se tenir d'ici la fin du mois pour évoquer

l'avenir de ce dispositif.



Agenda ANMSM

Audition - Bilan de la loi montagne 2 :
Mercredi 15 janvier, Assemblée nationale, Paris

Remise des Trophées Cimes Durables : Lundi
20 janvier lors des Rencontres de Grand Ski,
Chambéry

Réunion du GT "Prévention hiver" : Vendredi
24 janvier, Ministère des Sports, Paris

Conseil d'Administration ANMSM : Mardi 4
février, 10h, Paris



France Montagnes: Préparation des infos presse/web été 2020

Dans le cadre de la **stratégie éditoriale de diffusion de contenus et valorisation des données fournies par les stations ANMSM**, France Montagnes collecte jusqu'au 26 janvier les nouveautés, coups de coeur, initiatives vertes des stations...

Un questionnaire a été adressé aux Mairies et aux Offices de Tourisme. Les réponses alimenteront notamment le site web, les dossiers de presse, communiqués et interviews de France Montagnes.

[Consulter les précédents dossiers de presse](#)

ANMSM

9, Rue de Madrid
75008 PARIS
bienvenue@stationsdemontagne.fr



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ANMSM.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 **sendinblue**

© 2019 ANMSM